



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité
DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT DE NARBONNE

SEANCE DU 27 FEVRIER 2024

COMMUNE D'ORNAISONS

N° D/2024-09

NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 15 Présents : 13 Procurations : 2 Votants : 15
DATE DE CONVOCATION : 22 février 2024
VOTES : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'an **DEUX MIL VINGT-QUATRE** et le **VINGT-SEPT FEVRIER** à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORNAISONS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la mairie, lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Gilles CASTY, Maire.

Présents : CASTY Gilles – GASPARINI Sébastien - CHAOUAT Claire - SOLER Xavier - TISSEYRE Fanny - GIOVANNINI Elsa - RICHARD François - GALEYRAND Éric - SAEZ Muriel - GARCIA Cathy – MEKHATRIA Malick –DEGLIAME Vincent - BARSALOU André

Absents : NADAL BLIN Sylvie - JURCZYK Jean-Yves

Procurations : NADAL BLIN Sylvie à SAEZ Muriel - JURCZYK Jean-Yves à DEGLIAME Vincent

RICHARD François a été élu secrétaire de séance et a accepté ces fonctions.

Objet : Partenariat entre la commune d'Ornaisons et l'association l'histoire en spectacles dans le cadre du film « penser par soi-même »

M. le Maire expose à l'assemblée que l'association « l'Histoire en Spectacles », dont le siège social est au 15 place du Languedoc à Saint Marcel sur Aude (11120), représentée par Monsieur Yannick Séguier, réalisateur, a décidé de mettre en scène l'histoire qui a conduit notre pays et notre République à la laïcité. « Laïcité=Liberté »

est le titre de la pièce qu'elle a présenté à plus de 150 reprises depuis sa création en 2014. Le corps enseignant, les élus, les associations d'éducation populaire dans leurs grandes majorités se montrent enthousiastes quant à l'impact que ces représentations ont sur le public ; mais ils déplorent toujours de ne pas pouvoir en disposer « à demeure » pour promouvoir plus fortement cette valeur fondamentale de notre République. L'idée a donc germé de réaliser un film de fiction historique mettant en scène cette valeur fondamentale de notre République : la laïcité. Le titre de ce film sera « Penser par soi-même ».

M. le Maire propose à l'assemblée de devenir partenaire de l'opération en apportant une subvention de 1 000€ pour financer le film.

En contrepartie, l'association s'engage à :

- faire apparaître le logo de la Mairie dans la plaquette de présentation du film
- organiser deux projections (1 auprès du public jeunesse et 1 auprès du grand public) du film dans la commune le même jour, en présence du réalisateur
- rembourser en totalité la Mairie d'Ornaisons si pour une raison financière ou autre le tournage du film ne se faisait pas.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 contre, 0 abstention**

DECIDE

AUTORISE M. le Maire à signer la convention de partenariat entre l'association « l'Histoire en Spectacles » et la commune d'Ornaisons.

ACCORDE à l'association « l'Histoire en Spectacles » une subvention de 1 000€ pour financer ce film.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Envoyé en préfecture le 06/03/2024
Reçu en préfecture le 06/03/2024
Publié le
ID : 011-211102678-20240227-D202409-DE

AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,
Gilles CASTY

